

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 19 MARS 2025

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2025
- Approuve à l'unanimité la désignation des délégués au sein des commissions
- Approuve à l'unanimité le mandatement du CDG42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé
- Approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition d'une balayeuse
- Approuve à l'unanimité la cession de la parcelle B1340
- Approuve à l'unanimité les acquisitions des parcelles CB54 – CB57 et CB59
- Approuve à l'unanimité les avances sur subvention de fonctionnement pour l'année 2025
- Approuve à l'unanimité la création d'une micro-crèche
- Approuve à l'unanimité la convention de mise en commun ponctuelle des agents de la police municipale de Saint-Galmier et Chazelles sur Lyon
- Approuve à l'unanimité le mandat spécial des élus municipaux
- Débat des orientations budgétaires 2025
- Prend acte des décisions du maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 20 mars 2025